



## ASSOCIATION DE COMMUNES «POLICE DE LA REGION DE NYON»

### Décisions du Conseil intercommunal

Le Comité de Direction porte à la connaissance des électeurs que dans sa séance du 26 septembre 2018, le Conseil intercommunal de l'Association de communes «Police de la région de Nyon» a pris les décisions suivantes:

- préavis 03/2018: Budget 2019 – accepté par 13 voix et une abstention;
- préavis 04/2018: Demande d'un crédit extrabudgétaire de CHF 11'000.- pour le remboursement des frais de formation initiale d'un nouveau collaborateur à Police-secours – accepté à l'unanimité .

Les électeurs peuvent consulter les préavis sur le site [www.pryon.ch](http://www.pryon.ch). La demande de référendum doit être annoncée par écrit, au Préfet du district dans lequel l'Association a son siège, dans les 10 jours qui suivent la publication dans la Feuille d'avis officiels et dès son affichage au pilier public, conformément aux articles 112ss LEDP.

Le Comité de Direction